



PRESENTATION

Les *Six Études linguistiques* présentées dans ce recueil se caractérisent par leur ouverture. Cette ouverture est liée, tout d'abord, aux sujets dont les articles traitent, mais elle est également manifeste dans l'orientation théorique de chacun des auteurs. Par ailleurs, ces contributions convergent sur un certain nombre de points. Implicitement ou explicitement, elles prennent leurs distances par rapport à une approche uni-dimensionnelle, la nécessité de la prise en compte de plusieurs domaines — dont certains peuvent se recouper — semblant tout particulièrement s'imposer lors de l'analyse. Ceci pose bien sûr la question de la navigation entre domaines et l'on trouvera ici explorés les rapports entre sémantique et syntaxe (P. Busuttil, E. Corre), entre opérations énonciatives et constructions (F. Doromégy), entre syntaxe, sémantique et pragmatique (J.-C. Khalifa), entre représentations cognitives et constructions (M. Lemmens), ou, pour finir, entre structure, cognition et nombre (B. Richet).

Dans un cadre qui prend en compte le lien entre sémantique et syntaxe, **Pierre Busuttil** explore le champ des verbes complexes (verbes à particules et verbes prépositionnels). Pour étudier le degré de stabilisation de la relation verbe + particule, il propose d'observer le comportement de cette structure lorsqu'elle subit le test de la dérivation adjectivale. Le verbe complexe peut-il, à son tour, devenir la base de conversions ou dérivation ? L'auteur montre que lorsque la particule reste de manière prépondérante prépositionnelle, il n'y a pas « accolage » naturel avec le verbe qui la régit. La cible de l'affixation adjectivale est alors le premier terme, c'est-à-dire, le verbe lui-même. Lorsque la particule adopte un profil quasi-adverbial, l'accolage est abouti et la dérivation peut s'effectuer à partir du second terme. Seule l'inertie propre à la langue est notée comme facteur pouvant ralentir la normalisation de cette tendance en système de dérivation.

En étudiant les verbes homologues approchés de « faire » en anglais et en breton, **Eric Corre** propose une défense de l'analyse contrastive diachronique et synchronique. Il met l'accent sur certaines conditions de ce type d'analyse. Le breton — comme l'anglais — connaît une conjugaison utilisant le verbe « faire » comme auxiliaire ; ceci n'implique pas pour autant une similitude totale, la comparaison s'avérant plus fructueuse entre breton moderne et anglais ancien. C'est donc à un niveau abstrait que la contrastivité doit être utilisée. L'évolution de *do* vers l'auxiliarité rappelle la voie suivie par le breton : ce dernier compte en effet trois conjugaisons distinctes et deux particules dont la fonction semble liée à la même préoccupation, baliser l'instance syntaxique. L'analyse prend en compte le discours (dans le sens anglais de *discourse*, « mise en texte »), lequel se charge de sémiotiser ces marqueurs. L'approche invite à une grande prudence dans la détermination des opérations en jeu et exclut toute attitude déterministe.

Dans le cadre d'une théorie de l'énonciation, **Françoise Doro-Mégy** s'intéresse à la complémentation des verbes dits « d'opinion », lesquels admettent des propositions à formes finies et non finies. Chacun de ces compléments est régi par une alternance entre deux structures : *that* / \emptyset pour les formes finies et *to be* / \emptyset pour les formes non-finies. L'accent est mis sur les verbes *think* et *believe*, et l'alternance entre *to be* et \emptyset dans les prédications de propriété du type X *think* / *believe* Y *to be*. F. Doro-Mégy propose de répondre à un certain nombre de questions : « sous quelles conditions *to be* apparaît-il ? », « Quelle est la différence entre les deux types d'imbrication ? », « en quoi les verbes *think* et *believe* se distinguent-ils ? ». L'hypothèse défendue est que l'explicitation de *to be* oriente vers une étape moins stabilisée de « validabilité », alors que la version sans *to be* présente l'image d'une stabilité plus affirmée. C'est à cette lumière que l'auteur évalue le rôle des deux verbes retenus, se réservant la possibilité de continuer l'analyse en explorant les constructions passives.

Le triptyque que présente **Jean-Charles Khalifa** illustre l'utilité qu'il y a à retenir les domaines de la sémantique, de la syntaxe, et de la pragmatique. Le premier volet s'appuie sur une propriété intéressante des extraposées, à savoir que le *be* d'identification bloque le mécanisme. L'auteur pose alors le problème des énoncés dans lesquels il ne s'agit qu'en apparence d'identification, ce qui légitime *in fine* certaines extrapositions. Le critère de non-reversibilité stricte facilite le rapprochement avec des relations implicatives. Dans le second volet, qui traite des clivées, la pertinence de la distinction identification / appartenance est mise à l'épreuve. À l'inverse des extraposées, les clivées filtrent l'identification. Le troisième volet prolonge la réflexion amorcée dans le volet central, l'attention se portant sur les pseudo-clivées et en particulier sur certaines constructions inverses, les plus fréquentes dans les corpus. La relation d'appartenance est alors mise à contribution afin de résoudre certaines ambiguïtés auxquelles ces constructions donnent naissance. De manière intéressante, l'auteur ouvre de nouvelles pistes et propose des constructions encore peu étudiées telles que les énoncés ISIS dans lesquels figurent deux occurrences de la copule, la valeur n'étant pas la même dans chacun des emplois.

Dans un cadre qui associe la grammaire cognitive langackerienne et la théorie fonctionnelle systémique de Halliday, **Maarten Lemmens** se livre à une analyse des constructions causatives sans objet (CSO) qui vient compléter le travail de Goldberg. Il distingue les transitifs (cf. *kill*) des ergatifs (cf. *starve*), et montre que, dans le premier cas, le « participant principal » est agent, alors que dans le second, le participant principal ne l'est pas. L'auteur précise les conditions qui déterminent la non explicitation du GN post-verbal et souligne, entre autres, que dans les deux cas on ne peut omettre le participant principal, ce qui oblige à distinguer les deux constructions.

B. Richet se pose la question de la méthodologie à adopter pour tenter de rendre compte de la présence des nombres dans une langue. Il invite à traquer tous les avatars afin d'en repérer et d'en expliquer les régularités. L'auteur souligne le caractère révélateur de « l'œuvre de sédimentation qu'opère la langue » et de « la perception construite du monde », qui relève plus particulièrement de la psychologie cognitive. Il met l'accent sur la multiplicité des nombres, leurs formes de regroupement « au gré du temps et des cultures », et fait ressortir certaines similitudes remarquables. Il demeure que la tendance est celle d'une double désorganisation progressive de la représentation. La première concerne des petits nombres, qui donnent l'apparence d'un éparpillement formel et sémantique à mesure que l'on s'approche de l'unité fondatrice. La seconde est relative à l'autre l'extrémité de la suite des nombres entiers naturels (qui sont tout de même les nombres les plus couramment employés, même dans leur combinaison fractionnelle), et c'est un obscurcissement de la valeur qui semble prédominer (alors que la forme elle-même devient régulière) avec des infinis indéfinis.

On espère que la lecture de ces contributions laissera percevoir — outre l'ouverture que nous avons déjà mentionnée — deux autres caractéristiques liées à l'évolution récente de la recherche. D'une part, elles tendent à promouvoir l'idée que la comparaison minutieuse entre les langues permet de mieux appréhender le fonctionnement de certaines constructions ; d'autre part, elles illustrent l'intérêt qu'il peut y avoir à confronter des hypothèses idéales à des données attestées extraites de corpus.

Claude Delmas et Mireille Quivy